

**Concertation**

**14 novembre > 18 décembre 2022**

Asnières-sur-Seine

# Le Département des Hauts-de-Seine aménage une promenade entre les ponts d'Asnières et de Clichy



Situé en bordure du parc Robinson à Asnières-sur-Seine et longeant les berges de Seine sur 800 mètres, l'espace aujourd'hui bétonné sera transformé pour offrir aux asniérois et aux promeneurs un lieu de balade végétalisé.

Ils pourront ainsi se réapproprier le site et redécouvrir de nouveaux espaces de biodiversité.

Le projet, mené en partenariat avec la ville d'Asnières-sur-Seine, est une nouvelle étape dans la reconquête des berges de Seine conduite par le Département des Hauts-de-Seine.

## Informez vous, donnez votre avis

# Pourquoi une promenade ?



Avec cette nouvelle promenade, le Département souhaite répondre aux attentes des habitants qui veulent plus de vert, plus d'espaces de détente et la prise en compte du changement climatique.

Le projet participe également à une réflexion plus globale lancée par la ville d'Asnières-sur-Seine qui envisage de réaménager le parc Robinson, dynamiser la berge et offrir de nouveaux usages.

Inscrit dans le schéma départemental d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges, le projet poursuit quatre objectifs :

- **Aménager une promenade continue et conviviale** ouverte aux piétons et aux personnes à mobilité réduite ;
- **Redonner une place pleine et entière à la nature** avec la démolition partielle des berges artificielles ;
- **Créer et préserver des espaces de biodiversité** en déportant le cheminement piéton sur le fleuve ;
- **Sensibiliser le public** sur la nouvelle végétation.

Les berges de Seine à Asnières-sur-Seine entre le pont d'Asnières et le pont de Clichy



Un parcours continu de **800 mètres**



Une promenade de **3,5 mètres** de large



**Une promenade en pleine nature** à 300 m du cœur de ville (marché des Victoires)

## Un projet qui s'inscrit dans une réflexion globale

L'aménagement de ces berges mené par le Département correspond à plusieurs réflexions sur le secteur.

Côté terre, la ville d'Asnières-sur-Seine nourrit un projet de réfection du parc Robinson. Côté fleuve, en lien avec Voies Navigables de France, elle mène aussi une réflexion pour dynamiser le site et offrir de nouveaux usages.

De son côté, le Département des Hauts-de-Seine multiplie les projets pour rendre la Seine aux habitants et instaurer des principes de gestion des berges pour une Seine partagée. Plusieurs aménagements ont été réalisés en ce sens le long du fleuve.



Le projet vu depuis la berge de Clichy

# L'évolution du projet

Plusieurs pistes de réflexion ont été menées par le Département, en intégrant des objectifs prioritaires (reconnexion au fleuve, biodiversité, contraintes réglementaires...) et ont abouti au scénario initial.

L'option retenue propose de **s'éloigner de la berge et d'aménager une promenade sur l'eau en grande partie flottante**. C'est ce projet qui a été présenté lors de l'enquête publique menée début 2022.

En mars 2022, à l'issue des conclusions du commissaire enquêteur de l'enquête publique, le Département a travaillé sur deux scénarios complémentaires (variantes 1 et 2 de la séquence C).



Le projet comprend un tronc commun - séquences **A** et **B** -, et 3 scénarios différents sur la séquence **C** :

## A

**Redessinées, les berges offrent un nouveau cadre de verdure. La promenade centrale s'équipe de jardinières flottantes, véritables refuges pour la biodiversité.**

Les emplacements actuels et les accès aux bateaux seront maintenus à terme. Un déplacement des bateaux sera nécessaire le temps des travaux. Le Département étudiera avec les occupants les meilleures solutions pendant cette transition.

## B

**La partie centrale de la promenade est dédiée à un espace solarium.**

De nombreux points de vue se succèdent sur les rives de Seine et sur la vie subaquatique. Un balcon suspendu marque l'entrée du parc Robinson et offre une vue plongeante sur le fleuve.

## C

**Scénario initial**

**Création d'une promenade flottante avec conservation et réaménagement du cheminement existant.**

Sur cette section de 250 m, la promenade flottante côtoie l'ancienne promenade qui sera renouvelée et offrira un cheminement plus agréable.

**Variante 1**

**Création d'une promenade flottante avec suppression du cheminement existant.**

La berge est ainsi végétalisée et la promenade devient accessible aux piétons et personnes à mobilité réduite jusqu'au belvédère du pont de Clichy.

**Variante 2**

**Conservation et réaménagement du cheminement existant sans promenade flottante.**

Le cheminement actuel est totalement repensé pour offrir une déambulation plus attrayante.





## Le calendrier

2019

Conception

2022

Concertation du public

2025-2026

Travaux



## Les acteurs et le financement

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Département des Hauts-de-Seine **en partenariat avec la ville d'Asnières-sur-Seine** et Voies navigables de France (VNF).

Le coût des travaux est estimé entre 14 et 16 millions d'euros (hors taxe) et se répartit entre le Département des Hauts-de-Seine et la ville d'Asnières-sur-Seine.

Une demande de subventions est en cours auprès de la Région Île-de-France et de l'agence de l'Eau Seine-Normandie.

### Financement

78 % Département des Hauts-de-Seine

22 % Asnières-sur-Seine



## Une concertation

### • près de chez vous

Pour participer à cette concertation plusieurs rendez-vous sont organisés. Le registre de concertation est également mis à disposition du public à l'hôtel de ville d'Asnières-sur-Seine aux heures d'ouverture au public.

### Débats mobiles

Dimanche 20 novembre

10h30 à 12h00 - marché des Victoires

Mardi 29 novembre

17h00 à 18h30 - gare d'Asnières-sur-Seine

Jeudi 8 décembre

9h00 à 10h30 - marché des Victoires

### Réunion publique

Mardi 22 novembre

19h00 à 21h00

château d'Asnières (dans l'Orangerie)

### Atelier participatif

« usages et activités de bords de Seine »

Vendredi 2 décembre

14h00 à 17h00

château d'Asnières (dans l'Orangerie)

Inscription sur <https://hauts-de-seine.fr/bergesasnieres>  
avec la participation de VNF

### • en ligne



Tous les documents et infos sur le projet - recueil des avis et questions :

<https://hauts-de-seine.fr/bergesasnieres>



## Un accompagnement par une garante

Madame Sylvie Denis-Dintilhac, inscrite sur la liste de la Commission nationale du débat public (CNDP) veille au bon déroulement de la concertation. Son bilan sera publié à l'issue de la concertation.



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)